

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2007	Rappel 2006	Rappel 2005	COMPTES DE PASSIF		31 déc 2007	Rappel 2006	Rappel 2005
Valeur brute	Valeur amortie				Dotations d'origine (Art 10 Statuts)		1 327 425,42	1 327 425,42	1 327 425,42
Terrains		14 918 520,27	15 024 243,51	14 731 406,46	Excédent pour l'10ème (Art 10 Statuts)		2 134 871,45	1 687 500,69	1 391 164,45
Immeubles		93 293 094,54	56 951 262,11	55 485 943,64	FONDS DOTATION STATUTAIRE		3 462 296,87	2 994 926,11	2 718 589,87
Siège Agencements & installations		130 183,95	5 239,10	13 491,02	Dons & Legs : Terrains et immeubles		48 966 677,30	48 966 677,30	47 661 677,30
Siège Mobilier & matériel		122 232,85	3 699,51	8 768,71	Dons & Legs : Valeurs mobilières		2 017 185,57	2 017 185,57	2 017 185,57
Informatique Maisons Retraite		0,00	0,00	783,85	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations		1 563 687,28	1 563 687,28	1 563 687,28
Travaux en cours		333 513,41	346 214,96	343 743,13	Subvent.invest.affectées (APICIL / Caluire / 2004)		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total		108 797 545,02			Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)		7 622,60	7 622,60	7 622,60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	[Annexes 1-2-3]	70 711 188,72	72 330 659,19	70 584 136,81	Boni de confusion SI St-Denis (2006)		580 750,53	580 750,53	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)		0,15	0,15	0,15	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION		53 235 923,28	53 235 923,28	51 350 172,75
Titres de participation	[Annexe 4]	4 711,00	4 711,00	4 732 328,98	Dons & Legs : Terrains et immeubles		5 799 583,26	5 799 583,26	5 799 583,26
Autres immobilisations financières	[Annexe 4]	53 236,28	53 236,28	54 681,29	Dons & Legs : Participations mobilières		944 316,62	944 316,62	944 316,62
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		57 947,28	57 947,28	528 010,27	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS		6 743 899,88	6 743 899,88	6 743 899,88
I - ACTIF IMMOBILISE		70 769 136,15	72 388 606,62	71 112 147,23	REPORT A NOUVEAU		13 186 233,31	8 979 896,44	6 492 870,25
STOCKS (Fournitures de bureau)		1 852,97	1 989,23	1 873,45	RESULTAT DE L'EXERCICE		1 894 118,47	4 673 707,63	2 763 362,43
Locataires & occupants	[Annexe 4]	528 291,84	450 430,96	346 220,54	Subventions d'origine publique (net)		284 015,05	299 302,47	314 805,12
Dépréciation sur créances locataires	[Annexe 4]	-210 841,28	-244 429,49	-183 447,76	Subventions d'origine privée (net)		6 203 475,61	6 614 583,07	7 585 912,90
Net Locataires et occupants	[Annexe 4]	317 450,56	206 001,49	162 772,78	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS		6 487 490,66	6 913 885,54	7 900 718,02
Régisseurs	[Annexe 4]	62 847,50	16 982,46	214 267,11	I - CAPITAUX PROPRES		85 009 962,47	83 542 238,88	77 969 613,20
Créances sur immobilisations	[Annexe 4]	2 526 040,37	1 810 040,37	854 047,40	Provisions pour travaux				84 695,46
Créances diverses	[Annexe 4]	1 655 371,58	1 425 790,58	1 137 799,00	Provisions indemnités départ en retraite		55 301,18		
Produits à recevoir	[Annexe 4]	139 772,45	131 118,00	129 416,53	II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		55 301,18	0,00	84 695,46
					Emprunts auprès d'êts financiers [Annexe 13]		1 206 359,49	1 676 057,26	2 089 999,90
					DETRES FINANCIERES		1 206 359,49	1 676 057,26	2 089 999,90
					Cautionnements reçus [Annexe 18]		112 277,98	91 645,50	79 985,31
					Régies & Locataires - Avoirs				5 843,35
					Dettes sociales & assimilées [Annexe 14]		90 251,95	52 628,69	48 276,92
					Etat - Impôts à payer [Annexe 14]		33 581,74	20 828,04	147 253,00
					Dettes sur immobilisations [Annexe 14]		199 531,95	1 049 511,46	1 079 141,62
					Entreprises sur travaux en cours [Annexe 14]		58 637,35	227 680,44	112 901,70
					"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite" [Annexe 15]		2 988 883,63	2 806 617,96	2 683 697,24
					"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté" [Annexe 16]		249 047,75	387 766,40	569 616,55
					"Fonds Formation Isaliennne" [Annexe 17]		1 005 000,00	1 000 000,00	
					Autres dettes [Annexe 14]		3 018 924,55	2 479 227,48	1 801 468,35
					Charges à payer [Annexe 14]		90 129,50	57 489,47	57 259,29
					DETRES D'EXPLOITATION		7 846 266,40	8 173 395,44	6 585 443,33
					III - DETRES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION		9 052 625,69	9 849 452,70	8 675 443,23
					Loyers et remboursements constatés d'avance [Annexe 14]		153 833,25	140 185,68	130 084,19
					Loyers d'avance à répartir [Annexe 19]		1 652 532,93	1 601 001,74	1 272 719,73
					IV - COMPTES DE REGULARISATION		1 806 366,18	1 741 187,42	1 402 803,92
					TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		95 924 255,72	95 132 879,00	88 132 555,81
					TOTAL ACTIF (I + II + III)		95 924 255,72	95 132 879,00	88 132 555,81
					Charges constatées d'avance				0,00
					TOTAL ACTIF (I + II + III)				0,00

COMPTES DE CHARGES	[Annexe]	2007	Rappel 2006	Rappel 2005
60 - ACHATS		1 888,67	1 976,62	1 312,99
EDF-GDF		4 453,92	4 387,00	4 863,00
Fouritures entretien et bureaux		6 342,59	6 363,62	6 176,33
Charges locatives & copropriété	[20]	74 518,82	91 140,40	40 436,22
Entretien immeubles loués	[20]	215 400,59	69 173,36	92 949,58
Entretien agencements & matériels Siège		37 048,83	2 544,49	2 858,87
Maintenance informatique Siège		16 125,36	29 365,59	37 078,17
Assurances immeubles & autres	[20]	537 431,58	476 677,37	463 996,86
Documentations & formations		3 466,55	4 182,64	3 228,21
Documents Cadastre & Hypothèques		219,00	238,74	530,73
61 - SERVICES EXTERIEURS		884 210,73	673 322,59	641 078,64
Honoraires	[20]	209 486,39	180 322,63	117 359,05
Dons & pourboires divers		165,00	125,00	156,34
Déplacements, missions & réceptions		24 652,42	17 535,85	18 134,12
Réunions du Conseil d'Administration		10 738,72	13 767,25	3 191,00
Frais postaux & téléphoniques		6 981,79	6 767,84	6 989,83
Frais sur titres placement	[20]	6 172,03	12 699,36	31 493,99
Autres frais bancaires	[20]	3 344,51	2 824,24	2 763,12
Cotisations & concours divers		885,90	684,59	702,06
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		262 426,76	234 726,56	180 769,51
Taxe sur salaires		12 856,00	8 942,00	9 577,00
Droits de mutation et d'enregistrement	[20]	18 500,00	50 689,45	79 852,51
Impôts locaux & contributions revenus locatifs	[20]	2 011 119,23	1 939 617,28	1 781 707,70
63 - IMPOTS ET TAXES		2 042 475,23	1 999 248,73	1 871 137,21
Salaires & Congés payés		197 421,31	148 284,95	153 144,13
Charges sociales & Médecine Travail		92 289,29	66 094,51	74 825,33
Personnel par régie Levet		6 604,41	9 097,16	6 176,98
Bourses d'études		296 315,01	223 476,62	234 146,44
Participations fonctionnement Centres formation		125 000,00	75 000,00	65 600,00
Allocation Frères Agés et protection sociale		109 800,00	109 800,00	109 800,00
Affectation revenus nets gestion		88 596,00	79 965,00	84 312,00
Affectation produits cessions immobilières		1 214 000,00	2 105 000,00	1 921 000,00
Affectation Dons "déductibles"		769 643,22	744 790,00	648 118,81
Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	[21]	1 609 900,00	585 085,88	1 718 080,79
65 - BUDGET STATUTAIRE		3 916 939,22	3 699 640,88	3 946 911,60
66 - DOTATION AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS		2 892 893,66	2 909 533,01	2 817 315,90
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	[20]	10 301 593,20	9 746 312,01	9 697 535,63
Intérêts prêts immobiliers	[13]	69 746,77	104 825,36	133 746,44
Intérêts comptes créditeurs		480,63		311,11
Charges nettes vente titres à perte	[20]	110 575,53	16 254,56	19 405,25
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES		180 802,93	121 079,92	153 462,80
Sur exercice	[22]	1 557 583,06	26 249,07	1 373 286,02
Sur exercices antérieurs	[22]	18 643,15	103 218,30	31 186,37
Valeur nette comptable immeubles cédés	[20]	425 145,28	1 056 488,38	216 274,59
Valeur nette comptable autres actifs cédés		783,85		
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 001 371,49	1 186 739,60	1 620 746,98
TOTAL CHARGES (I+III+V)		12 483 767,62	11 054 131,53	11 471 745,41

COMPTES DE PRODUITS	[Annexe]	2007	Rappel 2006	Rappel 2005
Loyers et redevances d'occupation		2 820 360,19	2 709 394,53	2 544 578,20
Rembt taxes foncières & ordures ménagères		1 827 393,38	1 698 075,31	1 556 755,06
Remboursement charges assurances		519 419,25	450 742,73	440 451,58
Remboursement contributions revenus locatifs		73 717,11	75 618,86	76 572,36
Remboursement autres charges		45 220,57	70 364,22	38 920,46
Remboursements charges annués emprunts		289 339,36	247 705,07	282 678,40
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES		5 555 449,86	5 251 900,72	4 919 856,06
Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant		848 578,91	783 728,66	744 790,00
Dons déductibles à affecter sur l'exercice	[21]	10 836,56	471,59	319,70
Legs autorisés à affecter	[21]	1 504 900,00	344 900,00	288 500,00
Capitaux-décès à affecter	[21]	105 000,00	211 500,00	1 143 369,79
Libéralités à affecter	[21]	0,00	34 487,69	188 000,00
Autres sommes à caractère de libéralités	[21]	39 521,00	159 203,19	38 211,00
75 - PRODUITS STATUTAIRES		2 508 836,47	1 534 291,13	2 403 190,49
78 - REPRISE SUR DEPRECIATIONS ET AMORT		311 802,99	399 631,65	362 283,22
79 - TRANSFERT DE CHARGES		179 458,19	20 266,68	7 464,31
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	[20]	8 555 547,51	7 206 090,18	7 692 894,08
Revenus titres de participation	[4]	6 486,18	2 091,79	1 635,00
Revenus autres immobilisations financières		164,69	68,76	16,63
Revenus obligations		4 548,22	3 797,50	4 033,94
Revenus actions françaises		3 131,85	3 243,41	2 505,47
Revenus actions étrangères		2 298,48	2 182,46	1 970,25
Produits nets sur vente titres à profit	[20]	77 103,38	23 872,28	56 291,88
Revenus sur trésorerie Siège		306 443,11	130 457,66	119 944,39
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS		400 175,91	165 713,86	186 397,56
Sur exercice	[22]	76 187,02	1 074 298,11	246 332,56
Sur exercices antérieurs	[22]	34 163,54	140 640,02	95 704,70
Produit cession immeubles	[20]	4 929 041,00	6 753 031,20	5 558 400,40
Produit cession autres actifs				
Quote-part amortie Subventions Investissements	[12]	362 771,11	388 065,79	455 378,54
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 422 162,67	8 356 035,12	6 355 816,20
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)		14 377 886,09	15 727 839,16	14 235 107,84
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	+	8 555 547,51	7 206 090,18	7 692 894,08
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	10 301 593,20	9 746 312,01	9 697 535,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	=	-1 746 045,69	-2 540 221,83	-2 004 641,55
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	+	400 175,91	165 713,86	186 397,56
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	180 802,93	121 079,92	153 462,80
RESULTAT FINANCIER	=	219 372,98	44 633,94	32 934,76
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	+	5 422 162,67	8 356 035,12	6 355 816,20
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	2 001 371,49	1 186 739,60	1 620 746,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	=	3 420 791,18	7 169 295,52	4 735 069,22
TOTAL PRODUITS	+	14 377 886,09	15 727 839,16	14 235 107,84
TOTAL CHARGES	-	12 483 767,62	11 054 131,53	11 471 745,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	1 894 118,47	4 673 707,63	2 763 362,43

ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2007,
dont le total est de 95.924.255,72 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un excédent de 1.894.118,47 Euros.

Sommaire de l'Annexe :

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement, et sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

1.1 Huit opérations de cessions immobilières :

- la vente de l'ancienne école Notre-Dame à La Rochelle (Charente-Maritime) dans le cadre d'une réorganisation de l'immobilier à usage des écoles catholiques de La Rochelle, pour un prix de 1.550.000 € et dont le produit net a fait l'objet d'un apport en numéraires de 1.535.000 € avec droit de reprise au profit de l'Association Rochelaise pour le soutien et le développement de l'école Catholique (ARSDEC).
- l'expropriation de l'ancienne ferme de Sandar à Limonest (Rhône) dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique au profit de la Commune de Limonest et dont l'arrêté du Préfet du Rhône en date du 14 Novembre 2006 fait l'objet d'un recours le 10 Janvier 2007 par notre Fondation devant le Tribunal Administratif. Le transfert de propriété intervient du jour de l'ordonnance d'expropriation qui a été prise le 10 Janvier 2007 par le juge de l'expropriation. Le transfert de jouissance intervient avec le versement de l'indemnité d'expropriation fixée à 906.000 € et non versée au 31/12/07.
- une cession échange de terrain à Longuenesse (Pas-de-Calais) dans le cadre d'un alignement avec un voisin
- la vente de cinq immeubles devenus sans usage et pouvant se trouver en situation de vandalisme, nécessitant leur mise en vente, quitte à différer le projet de emploi du produit de cession : Bessines (79), Planguenoual (22), Quimper (29) Allée de Kerdaniel, Paray-le-Monial (71), Athis-Mons (91) ex Maison Plateau

se traduisant par un produit de cession de 4.929.041,00 € et une plus-value de 4.503.895,72 € (valeur nette comptable de 425.145,28 €)

et employées sur 2007 :

- apport en numéraires à La Rochelle (1.535.000 €)
- achat maison communauté à Clermont-Ferrand 105 avenue du Limousin (97.302 €)
- travaux sur la Maison de Retraite de Pont-St-Esprit (24.547,62 €), sur la Maison de Retraite d'Athis (50.000 €)
- affectation différée : 2.273.744,03 €

1.2 L'acquisition de trois immeubles pour un total de 336.000 €

- à Agen avec un financement par une avance sur loyers
- à Clermont-Ferrand (maison du 105 avenue de Limousin) par le produit de la vente du terrain de Vannes lot 1 et de la maison de Paray-Le-Monial
- à Longuenesse (échange alignement avec un voisin)

1.3 La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 1.088.119 €

- sur Maisons de Retraite : 474.707 € (financés par emplois de legs, libéralités ou produits de cessions immobilières)
- sur Maisons de Communauté : 343.417 € (financés par emplois de produits de cessions immobilières)
- sur immeubles loués : 269.994 € (financés par le emploi de cessions immobilières : St-Evarzec, Vannes et Semur, par les revenus locatifs : Rueil Logements)

1.4 La poursuite d'opérations de restructurations d'immobilier de retraite ou d'oeuvres, pour permettre son dimensionnement, son adaptation aux normes, avec le recours à un programmiste pour faire d'abord un inventaire de l'existant (son état, ses limites, ses potentialités), des besoins de l'établissement tant pour son fonctionnement que pour son développement. Cette analyse donne lieu à l'élaboration d'un cahier des charges qui permet ensuite de faire travailler un architecte.

Cette approche a pour objectif de nous aider à prendre des décisions adaptées et gérables ensuite dans le temps. Cependant, elle nécessite des moyens humains et financiers. De ce point de vue, notre Fondation n'a pas à se substituer aux associations gestionnaires d'établissements mais à être un "facilitateur".

Ont été concernés les immeubles suivants :

Immeubles Concernés	USAGE IMMEUBLE		FINANCEMENT		
	Retraite	Œuvres	Revenus	Ventes	Libéralités
310 - Clermont-Ferrand		8 132,80	8 132,80		
316 - Bourg-St-Maurice		12 438,40	12 438,40		
320 - Vals-près-le-Puy		15 966,60	15 966,60		
325 - Manigod		15 308,80			15 308,80
329 - Saugues		3 767,40			3 767,40
417 - Montpellier		5 896,28	5 896,28		
701 - Athis	8 491,60			8 491,60	
818 - Metz	20 930,00		20 930,00		
TOTAL : 90 931,88 €	29 421,60	61 510,28	63 364,08	8 491,60	19 076,20

1.5 La réorganisation des services permanents de notre Fondation (notre Conseil d'Administration du 14 Février 2007) avec l'embauche de deux personnes supplémentaires : une juriste spécialisée dans les questions immobilières et une comptable, le financement des services permanents restant assuré par le produit du placement de la trésorerie disponible de notre Fondation.**1.6 L'augmentation des placements pour 1.528.254 €** en valeur comptable due notamment au produit des ventes immobilières réalisées sur l'exercice et non affecté au 31 Décembre 2007**1.7 La dette financière** a diminué de 469.698 €**1.8** Il n'y pas eu d'évènements marquants intervenus entre la date de clôture et la clôture des comptes.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 Mars 2008.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

• Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

• Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

• Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtimentsentre 30 et 50 ans
- travauxentre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels.....entre 3 et 10 ans

• Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

• Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Engagements liés à la retraite
L'exercice 2007 a été l'occasion pour notre Fondation, de mettre en application la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 55.301,18 €.

4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice, hormis les engagements liés à la retraite comme il est dit plus haut.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice, sauf pour l'indemnité de reconstruction des ateliers du Lycée de La Salle à Reims (819.773,63 €) passée de "dettes sur immobilisations" en "autres dettes", dans la mesure où dans un souci de cohérence, la créance détenue par notre Fondation sur la Ville de Reims (et destinée à honorer cette dette) est comptabilisée en "créances diverses".

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2007	108 257 629,57	0,15	57 947,28	108 315 577,00
Achats immobiliers	336 000,00			336 000,00
Dons et legs immobiliers				0,00
Transmissions universelles patrimoines				0,00
Constructions réalisées	1 075 417,30			1 075 417,30
Autres	19 243,40			19 243,40
AUGMENTATIONS	1 430 660,70	0,00	0,00	1 430 660,70
Cessions immobilières	890 598,48			890 598,48
Immeubles hors service	146,77			146,77
Autres				0,00
DIMINUTIONS	890 745,25	0,00	0,00	890 745,25
Au 31/12/2007	108 797 545,02	0,15	57 947,28	108 855 492,45

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2007	35 926 970,38	0	0	35 926 970,38
Amortissements linéaires	2 624 985,89			2 624 985,89
Dotations exceptionnelles				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	2 624 985,89	0	0	2 624 985,89
Ventes	465 453,20			465 453,20
Hors services	146,77			146,77
DIMINUTIONS	465 599,97	0	0	465 599,97
Au 31/12/2007	38 086 356,30	0	0	38 086 356,30

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Valeur comptable au 31/12/07	Valeur boursière au 31/12/07	Plus-values latentes	Moins-values latentes
20 204 236,99	21 095 798,74	893 318,06	1 756,31

9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2007	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2007
Financières	0			0
Locataires	244 429,49	210 840,28	244 428,49	210 841,28
Portefeuilles	67 374,50	1 756,31	67 374,50	1 756,31
TOTAL	311 803,99	212 596,59	311 802,99	212 597,59

Provisions	Au 01/01/2007	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2007
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Départ retraite	0,00	55 301,18	0,00	55 301,18
TOTAL	0,00	55301,18	0	55 301,18

Cumul exercice	Au 01/01/2007	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2007
TOTAL	311 803,99	267 897,77	311 802,99	267 898,77
Exploitation		266 141,46	244 428,49	
Financier		1 756,31	67 374,50	
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé			
Créances sur participations	0		
Prêts	0		
Autres	2 526 040,37	906 000,00	1620040,37
Créances actif circulant			
Locataires	528 291,84	317 450,56	210 841,28
Régisseurs	62 847,50	62 847,50	
Autres	1 655 371,58	249 573,78	1 405 797,80
Produits à recevoir	139 772,45	139 772,45	
TOTAL	4 912 323,74	1 675 644,29	3 236 679,45

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	1 206 359,49	333 365,69	667 634,55	205 359,25
Dépôts cautionnements	112 277,98		112 277,98	
Locataires et régisseurs	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	123 833,69	123 833,69		
Dettes sur immobilisations	199 531,95	30 205,85	94 306,78	75 019,32
Travaux en cours	58 637,35	58 637,35		
Fonds participations, travaux et formation	4 242 931,38	4 242 931,38		
Autres dettes	3 018 924,55	3 018 924,55		
Charges à payer	90 129,50	90 129,50		
Loyers d'avance à répartir	1 652 532,93	23 468,81	70 406,43	1 558 657,69
Produits constatés d'avance	153 833,25	153 833,25		
TOTAL	10 858 992,07	8 075 330,07	944 625,74	1 839 036,26

11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	2 526 040,37
Ville de Reims (Acte 10/2002)	819 718,36
Acomptes St-Joseph Laxou (CA FDLS 02/2001)	782 623,51
divers	53 029,71
TOTAL	4 181 411,95

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	139 203,71
Sur divers	568,74
TOTAL	139 772,45

12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	11 802,23
Organismes sociaux	41 972,18
Taxes dues sur les rémunérations	383,00
Congés payés et Compte Epargne Temps	36 094,54
Autres impôts	33 581,74
TOTAL	123 833,69

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	199 531,95
Sur La Salle Reims / Indemnité reconstruction ateliers	819 773,63
Sur successions et capitaux-décès	593 156,02
Sur La Salle Grenoble / succession Pelloux	1 322 060,57
Sur divers	283 934,33
TOTAL	3 218 456,50

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	74 471,89
Sur divers	15 657,61
TOTAL	90 129,50

14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	1 555 518,56	18 426,13	1 573 944,69
Sur Fonctionnement et divers	2 064,50	217,02	2 281,52
CHARGES	1 557 583,06	18 643,15	1 576 226,21
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	49 933,60	32 898,90	82 832,50
Sur Fonctionnement et divers	26 253,42	1 264,64	27 518,06
PRODUITS	76 187,02	34 163,54	110 350,66

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2007
Apports avec droit de reprise	2 923 040,93
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	882 900,00
TOTAL	3 805 940,93

Engagements donnés	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	7 935 786		1 203 195	6 732 591
Cautions solidaires accordées à des tiers	3 870 596	500 000	216 453	4 154 143
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	250 876		35 534	215 342
TOTAL	12 057 258	500 000	1 455 182	11 102 076

16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES

- Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas directement d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus.

La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

- Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

- Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitales-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

- Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	773 728,66			773 728,66
	Reçu sur l'exercice	836,56	1 516 550,28	146 466,45	1 663 853,29
	Retenues pour frais	0,00	-11 650,28	-1 945,45	-13 595,73
TOTAL À AFFECTER		774 565,22	1 504 900,00	144 521,00	2 423 986,22
	Fonctionnement Maisons de Retraite	527 665,00	104 200,00	95 500,00	727 365,00
	Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	241 978,22	1 400 700,00	9 500,00	1 652 178,22
	Investissements sur Maisons Retraite				0,00
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	769 643,22	1 504 900,00	105 000,00	2 379 543,22
	Investissements sur Maisons Retraite				0,00
	Investissements sur Œuvres			39 521,00	39 521,00
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	0,00	0,00	39 521,00	39 521,00
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	4 922,00			4 922,00
TOTAL AFFECTATIONS		774 565,22	1 504 900,00	144 521,00	2 423 986,22

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2007	26	882 900
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2007	12	249 700

17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2007, de 179 immeubles, dont 133 loués (sur lesquels 118 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 51 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par une régie, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 357 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

Année	2007	2006	2005	2004	2003
Loyers facturés	2 820 360	2 709 395	2 544 578	2 432 168	2 387 431
Variation	110 966	164 817	112 410	44 737	80 168
avec l'exercice précédent	4,10%	6,48%	4,62%	1,87%	3,47%

- Affectation des revenus de la gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Les revenus nets de la gestion immobilière d'un exercice sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

• Tableau de synthèse de l'affectation des revenus de gestion immobilière

EMPLOIS revenus gestion immobilière	Affectés en 2007	Rappel Affectés 2006
Bourses et aides à la formation	125 000,00	75 000,00
Fonctionnement Centres de Formation	109 800,00	109 800,00
Allocations individuelles Frères Agés	38 596,00	29 965,00
Protection sociale Frères Agés	50 000,00	50 000,00
Fonctionnement Maisons de Retraite	1 214 000,00	1 188 000,00
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	0,00	917 000,00
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	1 537 396,00	2 369 765,00
Investissements sur Maisons Retraite et autres	1 728 826,24	1 657 447,04
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres	147 422,00	156 568,39
Investissements sur Œuvres	42 434,08	1 860 000,00
Annuités emprunts Œuvres	14 953,95	27 221,85
Affectations sur GESTION PATRIMOINE	1 933 636,27	3 701 237,28
TOTAL AFFECTATIONS	3 471 032,27	6 071 002,28
Reste à affecter		
TOTAL REVENUS GESTION IMMOBILIERE	3 471 032,27	6 071 002,28

18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►		TOTAL	
	Dons Libéralités	Gestion Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement		234 800,00	234 800,00	3,98%
Frères Agés : aides individuelles et sociales		88 596,00	88 596,00	1,50%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	727 365,00	3 090 248,24	3 817 613,24	64,76%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	1 691 699,22	57 388,03	1 749 087,25	29,67%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	4 922,00		4 922,00	0,08%
TOTAL AFFECTATIONS 2007	2 423 986,22	3 471 032,27	5 895 018,49	
<i>Rappel AFFECTATIONS 2006</i>	<i>1 456 347,47</i>	<i>6 071 002,28</i>	<i>7 527 349,75</i>	



CABINET PAUL GENOT AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

FONDATION DE LA SALLE
55 Rue Henri-Chevalier

69004 LYON

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</p>
--

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

- **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
- **COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

50, rue Fénelon – 42100 Saint Etienne – Tél. 04 77 32 41 40 – Fax 04 77 32 77 16

E-mail :PAULGENOTAUDIT@wanadoo.fr

Membre d'une Association Agréée; le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SARL AU CAPITAL DE 8000 € - RCS SAINT ETIENNE B 429 628 639

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le **31 Décembre 2007**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2007**, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note n°3 « Méthodes générales » de l'annexe comptable relative aux engagements liés à la retraite.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les comptes de trésorerie, les comptes de placements et les opérations liées à ces comptes;

Nous avons également apprécié la présentation d'ensemble des comptes annuels s'agissant de la présentation des états de synthèse et particulièrement du contenu de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint Etienne,
Le 28 Mai 2008
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2007	Rappel 2006	Rappel 2005	COMPTES DE PASSIF		31 déc 2007	Rappel 2006	Rappel 2005
	Valeur brute					Dotations d'origine (Art 10 Statuts)	1 327 425,42	1 327 425,42	1 327 425,42
	Valeur amortie					Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)	2 134 871,45	1 667 500,69	1 391 164,45
Terrains	14 918 520,27	14 918 520,27	15 024 243,51	14 731 406,46	FONDS DOTATION STATUTAIRE	3 462 296,87	2 994 926,11	2 718 589,87	
Immeubles	93 293 094,54	37 850 643,62	56 951 262,11	55 485 943,64	Dons & Legs : Terrains et immeubles	48 966 677,30	48 966 677,30	47 661 677,30	
Siège Agencements & installations	130 183,95	128 325,65	5 239,10	13 491,02	Dons & Legs : Valeurs mobilières	2 017 185,57	2 017 185,57	2 017 185,57	
Siège Mobilier & matériel	122 232,65	107 387,03	3 699,51	8 768,71	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations	1 563 687,28	1 563 687,28	1 563 687,28	
Informatique Maisons Retraite	0,00	0,00	0,00	783,85	Subvent invest affectées (APICIL / Caluire)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
Travaux en cours	333 513,41	333 513,41	346 214,96	343 743,13	Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)	7 622,60	7 622,60	7 622,60	
Total	108 797 545,02	38 086 356,30			Boni de confusion St-Denis (2006)	580 750,53	580 750,53	580 750,53	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES		70 711 188,72	72 330 659,19	70 584 136,81	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION	53 235 923,28	53 235 923,28	51 350 172,75	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)		0,15	0,15	0,15	Dons & Legs : Terrains et immeubles	5 799 583,26	5 799 583,26	5 799 583,26	
Titres de participation		4 711,00	4 711,00	473 328,98	Dons & Legs : Participations mobilières	944 316,62	944 316,62	944 316,62	
Autres immobilisations financières		53 236,28	53 236,28	54 681,29	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS	6 743 899,88	6 743 899,88	6 743 899,88	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		57 947,28	57 947,28	528 010,27	REPORT A NOUVEAU	13 186 233,31	8 979 896,44	6 492 870,25	
I - ACTIF IMMOBILISE		70 769 136,15	72 388 606,62	71 112 147,23	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 894 118,47	4 673 707,63	2 763 362,43	
STOCKS (Fournitures de bureau)		1 852,37	1 989,23	1 873,45	Subventions d'origine publique (net)	284 015,05	299 302,47	314 805,12	
Locataires & occupants		528 291,84	450 430,98	346 220,54	Subventions d'origine privée (net)	6 203 475,61	6 614 583,07	7 585 912,90	
Dépréciation sur créances locataires		-210 841,28	-244 429,49	-183 447,76	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	6 487 490,66	6 913 885,54	7 900 718,02	
Net Locataires et occupants		317 450,56	206 001,49	162 772,78	I - CAPITAUX PROPRES	85 009 962,47	83 542 238,88	77 969 613,20	
Régisseurs		62 847,50	16 982,46	214 267,11	Provisions pour travaux			84 695,46	
Créances sur immobilisations		2 526 040,37	1 810 040,37	854 047,40	Provisions indemnités départ en retraite				
Créances diverses		1 655 371,58	1 425 790,58	1 137 799,00	II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Produits à recevoir		139 772,45	131 118,00	129 416,53	Emprunts auprès d'êts financiers	1 206 359,49	1 676 057,26	2 089 999,90	
CREANCES ET REALISABLE DIVERS		4 701 482,46	3 589 932,90	2 498 302,82	DETTE FINANCIERES	1 206 359,49	1 676 057,26	2 089 999,90	
Dexia (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)		178 175,68	179 368,50	183 595,64	Cautonnements reçus	112 277,98	91 645,50	79 985,31	
Dexia (Dotation fonctionnement services Fondation)		2 173 398,74	2 147 991,69	2 131 118,38	Régies & Locataires - Avoirs			5 843,35	
Dexia (Fonds Formation LaSallienne)		1 005 000,00	16 847 662,37	12 340 985,00	Dettes sociales & assimilées	90 251,95	52 628,69	48 276,92	
Placement trésorerie (affectée ou à affecter)		20 204 236,99	18 675 982,57	14 655 699,02	Etat - Impôts à payer	33 581,74	20 828,04	147 253,00	
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)		-1 756,31	-67 374,50	-216 183,89	Dettes sur immobilisations	199 531,95	1 049 511,46	1 079 141,62	
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières		20 202 480,68	18 608 608,07	14 439 515,13	Entreprises sur travaux en cours	58 637,95	227 680,44	112 901,70	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (valeur nette)		249 303,46	543 742,18	80 717,18	"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"	2 988 883,63	2 806 617,96	2 683 697,24	
DISPONIBILITES		25 155 119,57	22 744 272,38	17 020 408,58	"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"	249 047,75	387 766,40	569 616,55	
II - ACTIF CIRCULANT					"Fonds Formation lasallienne"	1 005 000,00	1 000 000,00	1 801 468,35	
Charges constatées d'avance					Autres dettes	3 018 924,55	2 479 227,48	1 801 468,35	
III - COMPTES REGULARISATION					Charges à payer	90 129,50	57 489,47	57 259,29	
TOTAL ACTIF (I + II + III)		95 924 255,72	95 132 879,00	88 132 555,81	DETTE D'EXPLOITATION	7 846 266,40	8 173 395,44	6 585 443,33	
					III - DETTES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION	9 052 625,99	9 849 452,70	8 675 443,23	
					Loyers et remboursements constatés d'avance	153 833,25	140 185,66	130 084,19	
					Loyers d'avance à répartir	1 652 532,93	1 601 001,74	1 272 719,73	
					IV - COMPTES DE REGULARISATION	1 806 366,18	1 741 187,42	1 402 803,92	
					TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	95 924 255,72	95 132 879,00	88 132 555,81	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT & RESULTAT

COMPTES DE CHARGES		2007	Rappel 2006	Rappel 2005
60 - ACHATS	EDF-GDF Fournitures entretien et bureaux	1 888,67 4 453,92 6 342,59	1 976,62 4 387,00 6 363,62	1 312,99 4 863,34 6 176,33
	Charges locatives & copropriété Entretien immeubles loués	74 518,82 215 400,59	91 140,40 69 173,36	40 436,22 92 949,58
	Entretien agencements & matériels Siège Maintenance informatique Siège Assurances immeubles & autres	37 048,83 16 125,36 537 431,58	2 544,49 29 365,59 476 677,37	2 858,87 37 078,17 483 996,86
	Documentations & formations Documents Cadastre & Hypothèques	3 466,55 219,00	4 182,64 238,74	3 228,21 530,73
61 - SERVICES EXTERIEURS		884 210,73	673 322,59	641 078,64
	Honoraires Dons & pourboires divers	209 486,39 165,00	180 322,63 125,00	117 359,05 156,34
	Déplacements, missions & réceptions Réunions du Conseil d'Administration	24 652,42 10 738,72	17 535,85 13 767,25	18 134,12 3 191,00
	Frais postaux & téléphoniques Frais sur titres placement	6 981,79 6 172,03	6 767,64 12 699,36	6 969,83 31 493,99
	Autres frais bancaires Cotisations & concours divers	3 344,51 885,90	2 824,24 684,59	2 763,12 702,06
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		262 426,76	234 726,56	180 769,51
	Taxe sur salaires Droits de mutation et d'enregistrement	12 856,00 18 500,00	8 942,00 50 689,45	9 577,00 79 852,51
	Impôts locaux & contributions revenus locaux Salaires & Congés payés	2 011 119,23 2 042 475,23	1 939 617,28 1 999 248,73	1 781 707,70 1 871 137,21
	Charges sociales & Médecine Travail Personnel par régie Levêt	197 421,31 92 289,29	148 284,95 66 094,51	153 144,13 74 825,33
64 - CHARGES DE PERSONNEL		6 604,41	9 097,16	6 176,98
	Bourses et autres participations formation Participations fonctionnement Centres formation	296 315,01 109 800,00	223 476,62 109 800,00	234 146,44 109 800,00
	Allocation Frères Agés et protection sociale Affectation revenus nets gestion	88 596,00 1 214 000,00	79 965,00 2 105 000,00	84 312,00 1 321 000,00
	Affectation produits cessions immobilières Affectation Dons "déductibles"	769 643,22 1 609 900,00	744 790,00 585 085,88	648 118,81 1 718 080,79
65 - BUDGET STATUTAIRE		3 916 939,22	3 699 640,88	3 946 911,60
68 - DOTATION AMORT & PROVISIONS		2 892 883,66	2 909 593,01	2 817 315,90
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		10 301 593,20	9 746 312,01	9 697 535,63
	Intérêts prêts immobiliers Intérêts comptes créditeurs	69 746,77 480,63	104 825,36 19 405,25	133 746,44 311,11
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES		110 575,53	16 254,56	19 405,25
	Charges nettes vente titres à perte	180 802,93	121 079,92	153 462,80
	Sur exercice Sur exercices antérieurs	1 557 583,06 18 643,15	26 249,07 103 218,30	1 373 286,02 31 186,37
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		425 145,28	1 056 488,38	216 274,59
	Valeur nette comptable immeubles cédés Valeur nette comptable autres actifs cédés	2 001 371,49 12 483 767,62	1 186 739,60 11 054 131,53	1 620 746,98 11 471 745,41
TOTAL CHARGES (I+III+V)		12 483 767,62	11 054 131,53	11 471 745,41
COMPTES DE PRODUITS		2007	Rappel 2006	Rappel 2005
	Loyers et redevances d'occupation Remb taxes foncières & ordures ménagères	2 820 360,19 1 827 393,38	2 709 394,53 1 698 075,31	2 544 578,20 1 556 755,06
	Remboursement charges assurances Remboursement contributions revenus locaux	519 419,25 73 717,11	450 742,73 75 618,86	440 451,58 76 572,36
	Remboursement autres charges Remboursements charges annuités emprunts	45 220,57 269 339,36	70 364,22 247 705,07	38 920,46 262 678,40
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES		5 555 449,86	5 251 900,72	4 919 956,06
	Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant Dons déductibles à affecter sur l'exercice	848 578,91 10 836,56	783 728,86 471,59	744 790,00 319,70
	Legs autorisés à affecter Capitaux-décès à affecter	1 504 900,00 105 000,00	344 900,00 211 500,00	288 500,00 1 143 369,79
	Libéralités à affecter Autres sommes à caractère de libéralités	0,00 39 521,00	34 487,69 159 203,19	188 000,00 38 211,00
75 - PRODUITS STATUTAIRES		2 508 836,47	1 534 291,13	2 403 190,49
76 - REPRIS SUR PROVISIONS ET AMORT		311 802,99	399 631,65	382 283,22
78 - TRANSFERT DE CHARGES		179 458,19	20 266,68	7 464,31
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		8 555 547,51	7 206 090,18	7 692 894,08
	Revenus titres de participation Revenus autres immobilisations financières	6 486,18 164,69	2 091,79 68,76	1 635,00 16,83
	Revenus obligations Revenus actions françaises	4 548,22 3 131,85	3 797,50 3 243,41	4 033,94 2 505,47
	Revenus actions étrangères Produits nets sur vente titres à profit	2 298,48 77 103,38	2 182,46 23 872,28	1 970,25 56 291,88
	Revenus sur trésorerie Siège Sur exercice	306 443,11 400 175,91	130 457,66 165 713,86	119 944,39 186 397,56
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS		8 555 547,51	7 206 090,18	7 692 894,08
	Sur exercices antérieurs Produit cession immeubles	76 187,02 34 163,54	1 074 298,11 140 640,02	246 332,56 95 704,70
	Produit cession autres actifs Quote-part amortie Subventions Investissements	4 929 041,00 382 771,11	6 753 031,20 388 065,79	5 558 400,40 455 378,54
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 422 162,67	8 356 035,12	6 355 816,20
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)		14 377 886,09	15 727 839,16	14 235 107,84
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		8 555 547,51	7 206 090,18	7 692 894,08
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		10 301 593,20	9 746 312,01	9 697 535,63
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 746 045,69	-2 540 221,83	-2 004 641,55
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS		400 175,91	165 713,86	186 397,56
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES		180 802,93	121 079,92	153 462,80
RESULTAT FINANCIER		219 372,98	44 633,94	32 934,76
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 422 162,67	8 356 035,12	6 355 816,20
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 001 371,49	1 186 739,60	1 620 746,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 420 791,18	7 169 295,52	4 735 069,22
TOTAL PRODUITS		14 377 886,09	15 727 839,16	14 235 107,84
TOTAL CHARGES		12 483 767,62	11 054 131,53	11 471 745,41
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 894 118,47	4 673 707,63	2 763 362,43

ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2007,
dont le total est de 95.924.255,72 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un excédent de 1.894.118,47 Euros.

Sommaire de l'Annexe :

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement, et sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

1.1 Huit opérations de cessions immobilières :

- la vente de l'ancienne école Notre-Dame à La Rochelle (Charente-Maritime) dans le cadre d'une réorganisation de l'immobilier à usage des écoles catholiques de La Rochelle, pour un prix de 1.550.000 € et dont le produit net a fait l'objet d'un apport en numéraires de 1.535.000 € avec droit de reprise au profit de l'Association Rochelaise pour le soutien et le développement de l'école Catholique (ARSDEC).
- l'expropriation de l'ancienne ferme de Sandar à Limonest (Rhône) dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique au profit de la Commune de Limonest et dont l'arrêté du Préfet du Rhône en date du 14 Novembre 2006 fait l'objet d'un recours le 10 Janvier 2007 par notre Fondation devant le Tribunal Administratif
Le transfert de propriété intervient du jour de l'ordonnance d'expropriation qui a été prise le 10 Janvier 2007 par le juge de l'expropriation. Le transfert de jouissance intervient avec le versement de l'indemnité d'expropriation fixée à 906.000 € et non versée au 31/12/07.
- une cession échange de terrain à Longuenesse (Pas-de-Calais) dans le cadre d'un alignement avec un voisin
- la vente de cinq immeubles devenus sans usage et pouvant se trouver en situation de vandalisme, nécessitant leur mise en vente, quitte à différer le projet de emploi du produit de cession : Bessines (79), Planguenoul (22), Quimper (29) Allée de Kerdaniel, Paray-le-Monial (71), Athis-Mons (91) ex Maison Plateau

se traduisant par un produit de cession de 4.929.041,00 € et une plus-value de 4.503.895,72 € (valeur nette comptable de 425.145,28 €)

et remployées sur 2007 :

- apport en numéraires à La Rochelle (1.535.000 €)
- achat maison communauté à Clermont-Ferrand 105 avenue du Limousin (97.302 €)
- travaux sur la Maison de Retraite de Pont-St-Esprit (24.547,62 €), sur la Maison de Retraite d'Athis (50.000 €)
- affectation différée : 2.273.744,03 €

1.2 L'acquisition de trois immeubles pour un total de 336.000 €

- à Agen avec un financement par une avance sur loyers
- à Clermont-Ferrand (maison du 105 avenue de Limousin) par le produit de la vente du terrain de Vannes lot 1 et de la maison de Paray-Le-Monial
- à Longuenesse (échange alignement avec un voisin)

1.3 La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 1.088.119 €

- sur Maisons de Retraite : 474.707 € (financés par emplois de legs, libéralités ou produits de cessions immobilières)
- sur Maisons de Communauté : 343.417 € (financés par emplois de produits de cessions immobilières)
- sur immeubles loués : 269.994 € (financés par le emploi de cessions immobilières : St-Evarzec, Vannes et Semur, par les revenus locatifs : Rueil Logements)

1.4 La poursuite d'opérations de restructurations d'immobilier de retraite ou d'oeuvres, pour permettre son dimensionnement, son adaptation aux normes, avec le recours à un programmiste pour faire d'abord un inventaire de l'existant (son état, ses limites, ses potentialités), des besoins de l'établissement tant pour son fonctionnement que pour son développement. Cette analyse donne lieu à l'élaboration d'un cahier des charges qui permet ensuite de faire travailler un architecte.

Cette approche a pour objectif de nous aider à prendre des décisions adaptées et gérables ensuite dans le temps. Cependant, elle nécessite des moyens humains et financiers. De ce point de vue, notre Fondation n'a pas à se substituer aux associations gestionnaires d'établissements mais à être un "facilitateur".

Ont été concernés les immeubles suivants :

Immeubles Concernés	USAGE IMMEUBLE		FINANCEMENT		
	Retraite	Œuvres	Revenus	Ventes	Libéralités
310 - Clermont-Ferrand		8 132,80	8 132,80		
316 - Bourg-St-Maurice		12 438,40	12 438,40		
320 - Vals-près-le-Puy		15 966,60	15 966,60		
325 - Manigod		15 308,80			15 308,80
329 - Saugues		3 767,40			3 767,40
417 - Montpellier		5 896,28	5 896,28		
701 - Athis	8 491,60			8 491,60	
818 - Metz	20 930,00		20 930,00		
TOTAL : 90 931,88 €	29 421,60	61 510,28	63 364,08	8 491,60	19 076,20

1.5 La réorganisation des services permanents de notre Fondation (notre Conseil d'Administration du 14 Février 2007) avec l'embauche de deux personnes supplémentaires : une juriste spécialisée dans les questions immobilières et une comptable, le financement des services permanents restant assuré par le produit du placement de la trésorerie disponible de notre Fondation.**1.6 L'augmentation des placements pour 1.528.254 €** en valeur comptable due notamment au produit des ventes immobilières réalisées sur l'exercice et non affecté au 31 Décembre 2007**1.7 La dette financière** a diminué de 469.698 €**1.8** Il n'y pas eu d'évènements marquants intervenus entre la date de clôture et la clôture des comptes.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 Mars 2008.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments entre 30 et 50 ans
- travaux entre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels..... entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Engagements liés à la retraite
L'exercice 2007 a été l'occasion pour notre Fondation, de mettre en application la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 55.301,18 €.

4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice, hormis les engagements liés à la retraite comme il est dit plus haut.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice, sauf pour l'indemnité de reconstruction des ateliers du Lycée de La Salle à Reims (819.773,63 €) passée de "dettes sur immobilisations" en "autres dettes", dans la mesure où dans un souci de cohérence, la créance détenue par notre Fondation sur la Ville de Reims (et destinée à honorer cette dette) est comptabilisée en "créances diverses".

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2007	108 257 629,57	0,15	57 947,28	108 315 577,00
Achats immobiliers	336 000,00			336 000,00
Dons et legs immobiliers				0,00
Transmissions universelles patrimoines				0,00
Constructions réalisées	1 075 417,30			1 075 417,30
Autres	19 243,40			19 243,40
AUGMENTATIONS	1 430 660,70	0,00	0,00	1 430 660,70
Cessions immobilières	890 598,48			890 598,48
Immeubles hors service	146,77			146,77
Autres				0,00
DIMINUTIONS	890 745,25	0,00	0,00	890 745,25
Au 31/12/2007	108 797 545,02	0,15	57 947,28	108 855 492,45

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2007	35 926 970,38	0	0	35 926 970,38
Amortissements linéaires	2 624 985,89			2 624 985,89
Dotations exceptionnelles				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	2 624 985,89	0	0	2 624 985,89
Ventes	465 453,20			465 453,20
Hors services	146,77			146,77
DIMINUTIONS	465 599,97	0	0	465 599,97
Au 31/12/2007	38 086 356,30	0	0	38 086 356,30

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Valeur comptable au 31/12/07	Valeur boursière au 31/12/07	Plus-values latentes	Moins-values latentes
20 204 236,99	21 095 798,74	893 318,06	1 756,31

9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2007	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2007
Financières	0			0
Locataires	244 429,49	210 840,28	244 428,49	210 841,28
Portefeuilles	67 374,50	1 756,31	67 374,50	1 756,31
TOTAL	311 803,99	212 596,59	311 802,99	212 597,59

Provisions	Au 01/01/2007	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2007
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Départ retraite	0,00	55 301,18	0,00	55 301,18
TOTAL	0,00	55301,18	0	55 301,18

Cumul exercice	Au 01/01/2007	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2007
TOTAL	311 803,99	267 897,77	311 802,99	267 898,77
Exploitation		266 141,46	244 428,49	
Financier		1 756,31	67 374,50	
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé			
Créances sur participations	0		
Prêts	0		
Autres	2 526 040,37	906 000,00	1620040,37
Créances actif circulant			
Locataires	528 291,84	317 450,56	210 841,28
Régisseurs	62 847,50	62 847,50	
Autres	1 655 371,58	249 573,78	1 405 797,80
Produits à recevoir	139 772,45	139 772,45	
TOTAL	4 912 323,74	1 675 644,29	3 236 679,45

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	1 206 359,49	333 365,69	667 634,55	205 359,25
Dépôts cautionnements	112 277,98		112 277,98	
Locataires et régisseurs	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	123 833,69	123 833,69		
Dettes sur immobilisations	199 531,95	30 205,85	94 306,78	75 019,32
Travaux en cours	58 637,35	58 637,35		
Fonds participations, travaux et formation	4 242 931,38	4 242 931,38		
Autres dettes	3 018 924,55	3 018 924,55		
Charges à payer	90 129,50	90 129,50		
Loyers d'avance à répartir	1 652 532,93	23 468,81	70 406,43	1 558 657,69
Produits constatés d'avance	153 833,25	153 833,25		
TOTAL	10 858 992,07	8 075 330,07	944 625,74	1 839 036,26

11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	2 526 040,37
Ville de Reims (Acte 10/2002)	819 718,36
Acomptes St-Joseph Laxou (CA FDLS 02/2001)	782 623,51
divers	53 029,71
TOTAL	4 181 411,95

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	139 203,71
Sur divers	568,74
TOTAL	139 772,45

12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	11 802,23
Organismes sociaux	41 972,18
Taxes dues sur les rémunérations	383,00
Congés payés et Compte Epargne Temps	36 094,54
Autres impôts	33 581,74
TOTAL	123 833,69

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	199 531,95
Sur La Salle Reims / Indemnité reconstruction ateliers	819 773,63
Sur successions et capitaux-décès	593 156,02
Sur La Salle Grenoble / succession Pelloux	1 322 060,57
Sur divers	283 934,33
TOTAL	3 218 456,50

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	74 471,89
Sur divers	15 657,61
TOTAL	90 129,50

14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	1 555 518,56	18 426,13	1 573 944,69
Sur Fonctionnement et divers	2 064,50	217,02	2 281,52
CHARGES	1 557 583,06	18 643,15	1 576 226,21
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	49 933,60	32 898,90	82 832,50
Sur Fonctionnement et divers	26 253,42	1 264,64	27 518,06
PRODUITS	76 187,02	34 163,54	110 350,66

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2007
Apports avec droit de reprise	2 923 040,93
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	882 900,00
TOTAL	3 805 940,93

Engagements donnés	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	7 935 786		1 203 195	6 732 591
Cautions solidaires accordées à des tiers	3 870 596	500 000	216 453	4 154 143
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	250 876		35 534	215 342
TOTAL	12 057 258	500 000	1 455 182	11 102 076

16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES

- Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas directement d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus.

La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

- Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

- Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitiaux-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

- Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	773 728,66			773 728,66
	Reçu sur l'exercice	836,56	1 516 550,28	146 466,45	1 663 853,29
	Retenues pour frais	0,00	-11 650,28	-1 945,45	-13 595,73
TOTAL À AFFECTER		774 565,22	1 504 900,00	144 521,00	2 423 986,22
	Fonctionnement Maisons de Retraite	527 665,00	104 200,00	95 500,00	727 365,00
	Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	241 978,22	1 400 700,00	9 500,00	1 652 178,22
	Investissements sur Maisons Retraite				0,00
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	769 643,22	1 504 900,00	105 000,00	2 379 543,22
	Investissements sur Maisons Retraite				0,00
	Investissements sur Œuvres			39 521,00	39 521,00
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	0,00	0,00	39 521,00	39 521,00
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	4 922,00			4 922,00
TOTAL AFFECTATIONS		774 565,22	1 504 900,00	144 521,00	2 423 986,22

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2007	26	882 900
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2007	12	249 700

17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2007, de 179 immeubles, dont 133 loués (sur lesquels 118 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 51 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par une régie, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 357 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

Tableau d'évolution des loyers facturés					
Année	2007	2006	2005	2004	2003
Loyers facturés	2 820 360	2 709 395	2 544 578	2 432 168	2 387 431
Variation	110 966	164 817	112 410	44 737	80 168
avec l'exercice précédent	4,10%	6,48%	4,62%	1,87%	3,47%

- Affectation des revenus de la gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Les revenus nets de la gestion immobilière d'un exercice sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

• Tableau de synthèse de l'affectation des revenus de gestion immobilière

EMPLOIS revenus gestion immobilière	Affectés en 2007	Rappel Affectés 2006
Bourses et aides à la formation	125 000,00	75 000,00
Fonctionnement Centres de Formation	109 800,00	109 800,00
Allocations individuelles Frères Agés	38 596,00	29 965,00
Protection sociale Frères Agés	50 000,00	50 000,00
Fonctionnement Maisons de Retraite	1 214 000,00	1 188 000,00
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	0,00	917 000,00
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	1 537 396,00	2 369 765,00
Investissements sur Maisons Retraite et autres	1 728 826,24	1 657 447,04
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres	147 422,00	156 568,39
Investissements sur Œuvres	42 434,08	1 860 000,00
Annuités emprunts Œuvres	14 953,95	27 221,85
Affectations sur GESTION PATRIMOINE	1 933 636,27	3 701 237,28
TOTAL AFFECTATIONS	3 471 032,27	6 071 002,28
Reste à affecter		
TOTAL REVENUS GESTION IMMOBILIERE	3 471 032,27	6 071 002,28

18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statuaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons	Gestion	TOTAL	
		Libéralités	Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement			234 800,00	234 800,00	3,98%
Frères Agés : aides individuelles et sociales			88 596,00	88 596,00	1,50%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	727 365,00		3 090 248,24	3 817 613,24	64,76%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	1 691 699,22		57 388,03	1 749 087,25	29,67%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	4 922,00			4 922,00	0,08%
TOTAL AFFECTATIONS 2007	2 423 986,22		3 471 032,27	5 895 018,49	
<i>Rappel AFFECTATIONS 2006.....</i>	<i>1 456 347,47</i>		<i>6 071 002,28</i>	<i>7 527 349,75</i>	



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2007

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2007, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Saint Etienne,
Le 28 Mai 2008

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT